

COMMENT ÉTABLIR UN BUDGET FAMILIAL ?

Quelles sont les questions à se poser pour connaître son budget et construire un budget économiquement soutenable ?

Le budget familial est un instrument de gestion personnelle qui nous permet de contrôler les dépenses de la famille. C'est le meilleur outil pour nous aider à rendre efficace la relation entre les revenus et les dépenses au sein de la famille, à minimiser le gaspillage et les dépenses inutiles et à libérer des ressources précieuses pour faire face à des événements imprévus ou financer des projets futurs.

Il s'agit d'un état dans lequel les dépenses et les recettes sont enregistrées comme si la famille était une véritable entreprise. Le parallélisme ne doit pas paraître exagéré, puisque la cellule familiale constitue juridiquement une entité économique et qu'à ce titre, il est légitime de penser à la gérer comme s'il s'agissait d'une entreprise commerciale avec ses revenus, ses coûts et ses bénéfices à mettre de côté en cas d'imprévus ou à investir pour des besoins futurs.

L'élaboration du budget d'un ménage se fait en cinq étapes :

- 1- Calculez les revenus de votre ménage, c'est-à-dire rassemblez tous vos revenus mensuels en incluant les revenus fixes, les revenus variables et les extras provenant, par exemple, d'une prestation occasionnelle ou de coupons d'investissement.
- 2- Prenez note de vos dépenses mensuelles et organisez-les comme une sorte de "liste de courses", en les divisant entre celles qui sont indispensables et ceux qui répondent à un désir d'achat ou de "qualité de vie" et peuvent être considérés comme des "extras". Vous aurez ainsi une idée de vos dépenses.
- 3- Calculez le revenu net en soustrayant les dépenses du mois du revenu fixe. S'il reste de l'argent, il s'agit de l'épargne du mois, qui peut être mise de côté ou utilisée pour payer les dépenses en cours.
- 4- Définissez la stratégie d'épargne qui vous permettra de planifier comment et où allouer l'argent restant à la fin du mois.
- 5- Passer en revue les achats effectués, une étape essentielle si certains comportements d'achat doivent être modifiés pour atteindre les objectifs d'épargne de la famille. La rationalisation des dépenses que l'on peut obtenir en suivant nos conseils est fonctionnelle à ces choix.

Nous sommes maintenant prêts à nous poser quelques questions :

- Combien notre famille dépense-t-elle par mois ?
- Les revenus sont-ils supérieurs aux dépenses ?
- Certaines catégories de dépenses peuvent-elles être réduites ou mieux gérées ?
- La moyenne journalière est-elle trop élevée ? Puis-je la réduire au cours des prochains jours pour clôturer le mois de manière à ce que les dépenses ne dépassent pas les recettes ?

Ces questions nous aideront à prendre conscience des revenus et des dépenses et à gérer au mieux les dépenses. Ensuite, nous pourrons construire le budget familial.

Prenons un exemple...

La première chose à faire pour établir le budget d'un ménage est de conserver tous les documents indiquant les recettes et les dépenses, tels que les fiches de paie, les reçus, les factures, etc. Il est

tout aussi important de déterminer une période fixe à l'intérieur de laquelle les mêmes calculs peuvent être effectués de manière cohérente.

La méthode la plus simple et la plus fréquente consiste à prendre chaque mois comme référence temporelle et à vérifier, au cours de chaque mois, les dépenses ordinaires (nourriture, factures, transport, etc.). L'établissement d'un budget mensuel permet également de comparer l'évolution des recettes et des dépenses au cours de l'année.

Après avoir préparé le " point " des recettes (par exemple le salaire, les revenus locatifs, etc.), nous pouvons préparer le " point " des dépenses.

Nous pouvons préparer le point "dépenses alimentaires" dans lequel nous inscrirons tous les montants dépensés au supermarché ou chez d'autres détaillants où nous avons acheté de la nourriture au cours du mois d'octobre. Une autre entrée peut être "transport", où nous indiquerons les éventuels abonnements mensuels aux transports publics (bus, train, tramway) ainsi que les frais de carburant du (ou des) véhicule(s) utilisé(s) par les membres de la famille pour se rendre au travail et pour tous leurs déplacements.

D'autres dépenses à ajouter à notre budget mensuel sont le "loyer" ou le "prêt immobilier", qui sont généralement des dépenses mensuelles fixes, de sorte que le montant que nous déduisons chaque mois de notre revenu est toujours le même. D'autres dépenses peuvent être les "vêtements" et les "vacances", qui sont les postes sur lesquels nous effectuons généralement des coupes ou des ajustements lorsque notre budget familial n'est pas viable (c'est-à-dire lorsque le solde est dans le rouge : les revenus ne peuvent pas compenser les dépenses), parce qu'ils sont moins nécessaires que les postes susmentionnés.

ATTENTION ! Dans les cas où l'on dispose de peu d'argent, le budget familial est utile pour connaître la capacité d'achat réelle et savoir dans quelle mesure la famille peut faire face à des dépenses extraordinaires en toute sérénité. Il suffit de prendre en compte la somme résiduelle qui résulte de la soustraction des dépenses fixes du revenu total. Plus le montant disponible est faible, plus le budget devra être corrigé.